

Folklore jurassien

Autor(en): **Pierrehumbert, Philippe**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **22 (1917)**

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-685124>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

FOLKLORE ≡ ≡ JURASSIEN⁽¹⁾

PAR

M. Philippe PIERREHUMBERT, pasteur à Moutier



Les anciennes coutumes et les idées religieuses d'autrefois sont en train de disparaître. Nous avons pensé que la Société d'Emulation se devait à elle-même de recueillir, pendant qu'il en est temps encore, ces fragments d'un passé lointain et qui s'efface rapidement. Et c'est pour contribuer, dans une certaine mesure, à cette tâche que nous nous proposons de noter ici quelques-unes des traditions et des idées qu'ont laissé dans notre Jura — surtout dans le Sud qui nous est le mieux connu — les vieilles religions et les anciennes coutumes. Nous n'avons pas l'intention d'accumuler des faits, mais d'offrir une classification qui pourra être utile à des recherches ultérieures. Nous donnerons dans chaque groupe quelques exemples aussi typiques que possible, reposant sur des témoignages oraux et des sources écrites de toute confiance.

A celui qui demanderait quelle est l'utilité de telles recherches, nous répondrions qu'elle est double : elles peuvent contribuer à faire mieux connaître l'histoire religieuse et morale — si mal connue — de notre petit peuple ; elles peuvent aussi servir au progrès social et religieux en démasquant certaines coutumes et certaines superstitions qui ont survécu à vingt siècles de christianisme.



(1) De l'anglais : *folk* = peuple et *lore* = science.

CHAPITRE PREMIER

La Magie

Il est tout un ensemble de coutumes et d'idées qu'il faut grouper à part : ce sont celles qui se rapportent au domaine de la magie.

Les savants modernes sont généralement d'accord pour séparer la religion de la magie ; la religion étant considérée comme l'union avec la Divinité et la soumission de l'homme à Dieu, et la magie comme la main-mise de l'homme sur les forces mystérieuses, bonnes ou mauvaises, qui sont à l'œuvre dans le monde. La magie est un sous-étage de la religion, mais plus superstitieux et même facilement sacrilège : l'homme cherchant à réaliser sa volonté malgré Dieu.

C'est le vaste domaine des *mauvais sorts* des *formules magiques*, des *prières mystérieuses*, des *secrets* servant à guérir gens et bêtes ou au contraire pouvant leur nuire.

Les archives de traditions populaires suisses (Archiv für Volkskunde) en contiennent de nombreux exemples concernant la Suisse romande et le Jura bernois sous la plume de M. Arthur Rossat, de M. Maxime Reymond, de M. l'abbé Daucourt, de M. F. Fridelance, etc.

Ne pouvant citer ici les formules et les prières elles-mêmes — faute de place — nous nous bornerons à donner, au courant de la plume, quelques exemples de coutumes magiques recueillies dans le Jura. Il y a dans certains villages jurassiens des livres de formules magiques appelés *Grimoires* ou *Grands grimoires*, formules guérissant du décroît, de la tache à l'œil, d'hémorragies, de verrues, d'entorse, etc., d'autres arrêtent la grêle (il faut jeter au feu les trois premiers grêlons et prononcer une formule magique) et même les incendies (d'un correspondant de Tavannes).

Pour se préserver du cauchemar il faut clouer un morceau d'étoffe rouge au bois du lit. Dans les villages où le Grimoire n'existe pas, on se transmet de père en fils-ainé les formules favorables.

Il y a aussi des incantations et des secrets pour guérir le *bétail* et pour le préserver d'accidents et de maladies. Voici un *secret* employé par un paysan de la Prévôté pour guérir une vache qui avait une entorse. Le propriétaire de la vache malade devait dire par trois fois : „Cette bête a une entorse“ et par trois fois le guérisseur répondait : „Tu es un menteur !“ Elle fut guérie.

Dans un petit village de la Prévôté (Belprahon) on clouait au-

trefois des *papiers* devant les bêtes à l'écurie avec 2 ou 3 lettres pour les préserver des maladies et accidents (les lettres qui commencent l'Evangile de St-Jean). Ailleurs on attache des *petits sacs* au cou des veaux qui ont mal aux yeux par une ficelle sans nœud. A l'intérieur du sachet sont des herbes spéciales ; quand elles sont sèches le veau doit être guéri. Ce moyen est aussi employé pour des personnes qui ont mal aux yeux.

On *promène* trois fois (en l'honneur de la Trinité) un cheval qui a des coliques aux frontières de deux communes. Des *œufs* sont parfois cloués, dans les pâturages, aux troncs des arbres pour empêcher les chevaux „d'être rués.“ Quand une vache ne *rumine* plus, il faut la changer de place, il y a peut-être un mauvais sort au lieu qu'elle occupe. Dans le Petit-Val un *secret* pour les gens et le bétail consiste à réciter l'oraison dominicale en y ajoutant la lecture d'une guérison de Jésus-Christ.

Il y a des moyens préventifs. Pour éloigner les *oiseaux de proie* (hiboux, chouettes, etc.) on les crucifie vivants à la porte des granges. La ferme de l'Engolieu en possédait de nombreux exemplaires. On suspend des *fers à cheval* à la porte des granges ou des écuries : plus ils sont anciens, plus leur action est énergique. Dans certaines fermes on en trouve qui datent des Romains. A Sornetan et dans certains villages de la Prévôté on suspend du *houx* à la porte des écuries où l'on a perdu une pièce de bétail pour éloigner les „mauvaises personnes“. On remplace également les fers à cheval par des *vieux clous* très longs.

Quand, interrogé sur la santé d'une personne ou d'une bête, on a dit : „Elle va bien“ il faut cracher 3 fois ou taper 3 fois sur la table pour éloigner un esprit jaloux. Il ne faut pas trop parler de son bonheur ; on entend dire : „Nous sommes trop heureux, il va nous arriver un malheur.“

Il y aurait toute une étude à faire des *mauvais* et des *bons signes*. Il y a de bons signes pour semer, planter, couper les cheveux, faire la choucroute, etc. Ces signes correspondent parfois à des observations climatiques très justes.

Que faut-il penser par contre des *mauvais signes pour la naissance* ? Celui qui naît sous le signe du Poisson (février) sera entêté et deviendra riche ; sous les Gémeaux (mai) il sera beau et aimé des dames, etc. Il ne faut pas semer pendant les planètes de bête, sinon il y aura beaucoup de vermine (Sornetan). Les 1^{er} jours des Canicules on ne doit ni faucher ni toucher à une aiguille.

Les jours *fastes* et *néfastes*, qui occupaient une si grande place

dans la vie sociale et religieuse des Romains, n'ont pas disparu complètement de nos contrées. Le 1^{er} avril est un jour néfaste. Dans certains villages le mercredi est un jour néfaste (Montagne de Diesse par exemple), dans d'autres c'est le vendredi ; il ne faut pas être 13 à table (ces deux derniers cas à cause du Vendredi-Saint où Jésus fut à table avec les 12 apôtres). La date du 1^{er} avril et le mercredi, jours néfastes, sont des héritages des Romains : le 1^{er} avril beaucoup de jeunes gens refusent d'entrer en service.

La *lune* est souvent consultée ; par exemple ceux qui tiennent à une chevelure luxuriante font bien de se faire couper les cheveux quand la lune croît.

Nous pourrions faire d'autres citations, mais en voilà assez pour donner une idée du vaste et mystérieux domaine, héritage d'un lointain passé dans lequel une partie de nos populations vivent encore au 20^e siècle.

CHAP. II^e

Les fêtes populaires d'autrefois

Quand on veut se faire une idée de la vie religieuse et sociale d'un peuple il faut se demander : quelles sont ses fêtes et comment les célèbre-t-il ? La vraie religion populaire — autrefois comme aujourd'hui — a toujours été celle *des grandes fêtes annuelles*. La majorité des hommes n'éprouve pas le besoin d'un culte quotidien ou même hebdomadaire, mais célèbre par contre avec d'autant plus de conviction les fêtes annuelles : cela est aussi vieux que la religion c'est-à-dire aussi vieux que l'homme. Et c'est la raison pour laquelle toutes les religions jalonnent l'année de fêtes périodiques. Le christianisme ne fait pas exception à la règle : nous avons le cycle des fêtes de Noël et celui des fêtes de Pâques.

Reste-t-il dans nos populations jurassiennes des souvenirs et des pratiques des anciennes fêtes populaires et religieuses qui ont précédé le triomphe du christianisme ? A cette question, nous répondons sans hésiter : oui ! Rien ne se conserve comme les fêtes dans les traditions populaires.

Or, dans nos contrées jurassiennes, je note particulièrement deux époques de l'année où se réveillent les souvenirs et les pratiques des antiques festivités pré-chrétiennes : au commencement et au milieu de l'année.

1^o Dans toutes les religions et chez tous les peuples *la fin et le dé-*

but d'une année ont toujours été marqués par des fêtes religieuses et des festivités populaires. Les Romains avaient, au renouvellement de l'année, une série de jours fériés ⁽¹⁾ où les cultes religieux et les pratiques licencieuses se mêlaient de très près. La domination romaine, qui commence dans notre pays après la terrible bataille de Bibracte (—58) pour ne se terminer qu'aux invasions des Burgondes et des Allemands, a laissé des traces profondes dans nos populations helvétiques. En particulier les festivités qui marquaient en Italie le changement d'année avaient acquis le droit de cité en Helvétie.

La pensée qui présidait à ces festivités était que tout était changé dans le monde des hommes et que tout était mis en mouvement dans le monde des esprits par le renouvellement de l'année. De là ces nettoyages des maisons et ces déguisements des hommes — de là ces précautions pour éviter le contact nuisible des esprits des morts — de là ces questions et ces consultations qu'on profitait d'adresser aux esprits voyageurs. ⁽²⁾

J'ai noté nombre de coutumes intéressantes qui sont dans notre Jura les survivances des fêtes païennes. Noël et la *St-Nicolas*, fêtes chrétiennes, sont trop près du *Nouvel-an* pour n'avoir pas été parfois amalgamées, dans la conscience populaire, aux traditions du renouvellement de l'année.

J'en donnerai ici quelques exemples :

La nuit de Noël on fond des *plombs* dans plusieurs de nos villages jurassiens pour lire l'avenir dans les formes qu'ils prennent et on se réjouit quand apparaît l'image d'une bourse car, pense-t-on, on ne manquera pas d'argent pendant l'année. Ce sont les esprits qui dévoilent l'avenir. La sœur d'un correspondant a vu dans un plomb fondu l'image d'un jeune homme et celle du magasin qu'il exploitait : elle est devenue pendant l'année son heureuse compagne.

Dans quelques villages, à Noël, les filles vont heurter au „*boiton*“ (écurie à porc) et suivant la manière dont le porc répond à cette invite, leur mari sera grognon ou de bon caractère. Elles vont également tirer un *dazon* (bûche de fagot)

⁽¹⁾ Les *saturnales* qui commençaient le 17 décembre et les *calendes de janvier*.

⁽²⁾ Chez les Romains toutes les valeurs étaient renversées : les maîtres servaient les esclaves et les esclaves étaient libres.

à reculons dans une toise et déduisent de la figure du dazon celle de leur futur. On va écouter aux *ruches d'abeilles* la nuit de Noël et d'après le bourdonnement qu'on y entend on peut prédire ce que sera l'année. On coupe au Nouvel-an 6 *oignons* en creux, en deux, ce qui représente les 12 mois ; on y met du sel et suivant que le sel est fondu ou non, on en conclut que le mois correspondant sera humide ou sec. Dans le Petit-Val on mettait, le dernier jour de l'année, une *feuille de lierre* sur la table pour chaque personne de la famille, quand une de ces fenilles changeait de couleur ou séchait rapidement, une personne devait mourir dans l'année !

Voici maintenant quelques coutumes qui montrent qu'on apprécie et qu'on redoute tout à la fois les mystérieuses présences des esprits.

On en profite pour formuler des *vœux* que les bons esprits pourront exaucer et qui empêcheront les mauvais de nuire — coutume qui s'est fidèlement maintenue jusqu'à nos jours. On va souhaiter la *bonne année* en petits groupes en faisant beaucoup de bruit, en demandant des cadeaux (des saucisses) et en chantant des complaintes et des refrains. On *heurte* aux portes pour annoncer la nouvelle année (comme dans certains endroits pour l'Avent) et quelquefois on attache un fil au marteau de la porte et on frappe de loin en se cachant — pour imiter les esprits passagers. Les *cadeaux* du Nouvel-an sont plus anciens que ceux de Noël et de la St-Nicolas. Le bonhomme-Noël est l'enfant du bonhomme du Nouvel-an qui représentait l'an défunt ou l'an jeune. Les cadeaux sont des porte-bonheur pour toute l'année. Les *rameaux verts* symbolisent une année luxuriante. A Sornetan et ailleurs on frappait à Noël sur un *vieux tronc* (tronche) et quand on avait longtemps frappé on recevait de la part de la tronche un panier rempli de noix, noisettes, pommes, etc.

Pour éviter les esprits jaloux il y avait des précautions à prendre, car ces esprits en voyage étaient parfois les anciens propriétaires des champs et des maisons. Il fallait donc se rendre méconnaissables et masquer les objets qui leur appartenaient. De là ces *mascarades* qui ont lieu un peu partout (le lendemain du Nouvel-an à la Montagne de Diesse ; au Carnaval dans la Prévôté.) On s'efforce de prendre une autre figure, un autre costume, une autre voix (de là cette voix de fausset qui a survécu à travers les siècles et qu'on entend lors de

ces mascarades) pour tromper les esprits vagabonds. ⁽¹⁾

De là aussi ces *rangements* complets, faits le soir de Sylvestre, dans certains intérieurs jurassiens. Une personne s'excusait auprès de son pasteur de n'avoir pu assister au culte du Nouvel-an: „Vous comprenez, nous avons dépendu tous les cadres (tableaux) et comme il ne faut pas les remettre avant minuit, nous n'avons pas pu aller nous coucher avant trois heures et ce matin nous nous sommes oubliés.“ Un bourgeois de la Prévôté m'a déclaré que sa mère jetait toute l'eau qui était dans la maison avant minuit le soir de Sylvestre et en faisait chercher de la fraîche à une heure du matin. L'eau aurait pu être souillée par l'attouchement des esprits. Une autre femme éteignait le feu de l'âtre et le rallumait après une heure. D'après Fustel de Coulanges c'était la coutume des Romains le 1^{er} de l'an d'éteindre le feu sacré et de le rallumer sitôt après (ch. III de la Cité antique).

2^o *Les fêtes du milieu de l'année.* Les feux de la St-Jean sont de l'avis de tous les ethnographes les survivances des anciens feux que les païens allumaient sur les montagnes (où étaient leurs lieux sacrés) en l'honneur des divinités au commencement de l'été. ⁽²⁾ Dans certains villages jurassiens — à la Montagne de Diesse par exemple — les garçons et les filles vont encore sur la montagne allumer des feux et passer la nuit autour des brasiers. Le 1^{er} août tend à accaparer les feux de la St-Jean. M. Isabel dans ses „Légendes religieuses de la contrée d'Ollon“ (p. 121) dit que la St-Jean est célébrée par les bergers sur les montagnes. On donne alors à „lécher“ au bétail les herbes de la St-Jean, hachis aromatique de neuf plantes aux propriétés médicinales préventives (millepertuis, aunée, anserine, bouillon blanc, camomille, marjolaine, serpolet, impératoire, ortie ou genévrier.)

Les autorités ecclésiastiques et communales luttent contre ces fêtes où l'on passe facilement les limites de la morale chrétienne. Déjà au 17^e siècle le Consistoire d'un de nos vil-

⁽¹⁾ Voir dans Archiv für Volkskunde 1903 le bel article de E. Hoffmann-Krayer sur „Neujahrsfeier in alten Basel und Verwandtes“ et dans le N^o de 1907 l'article sur les Schnabelgeissen à Zurich.

⁽²⁾ Voir à propos des feux de la St-Jean chez les Druides gaulois : Malet: *Le moyen-âge* p. 17.

lages décrétait, 11 août 1614: „A été proposé qu'au temps présent qu'on tille les chenèves (chanvres) on fait des feux autour desquels les femmes et filles et jeunes hommes s'assemblent et chantent des chansons profanes, mêlées parmi les psaumes; outre ces insolences qui se commettent contre l'ordre et les difficultés des temps où Dieu nous appelle. L'avis a été de prier nos magnifiques et très honorés seigneurs (de Berne) d'obvier à telles confusions selon leurs prudences.“ Ces vieilles coutumes ont la vie dure !

CHAP. III^e

La Mort

A lui seul ce sujet mériterait une étude spéciale et détaillée. Anatole Le Braz a recueilli les traditions bretonnes sur la mort dans ses deux beaux volumes intitulés: „*La légende de la mort.*“ Des fouilles semblables seraient moins fructueuses chez nous, car les Bretons (comme les anciens Egyptiens) sont hantés par l'idée de la mort. Cependant le prof. L. Gauchat, de Zurich, a consacré un chapitre suggestif, dans le „Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande,“ à la mort dans son étude sur „La trilogie de la vie.“ Nous lui avons fait quelques emprunts tout en recourant de préférence à nos informateurs particuliers.

Pour l'étude des anciennes coutumes et des vieilles religions, le moment de la mort est particulièrement important parce que c'est alors qu'un peuple laisse entrevoir ses croyances et ses espérances — en un mot sa religion.

1^o Avant la mort.

Parlons tout d'abord de ce qu'Anatole Le Braz appelle les *intersignes* ou *signes de mort* — très nombreux en Bretagne et qui ne manquent pas chez nous.

Ces signes de mort, absolument étrangers à la religion chrétienne, sont des survivances de l'ancien animisme (croyance aux esprits bons ou mauvais).

On interprète chez nous, aujourd'hui encore, de façon fâcheuse la présence, surtout la nuit, des *animaux de couleur noire*: corbeaux, pies, araignées noires, taupes, etc. La chouette qui, dit-on, flaire le cadavre avant la mort, annonce le malheur en venant pleurer sur notre toit. Un correspondant a entendu les corbeaux pousser des cris d'angoisse au moment où mourait sa nièce. Les aboiements

plaintifs des chiens qui pleurent à la lune prédisent un incendie ou un décès. C'est signe de mort quand les souris rongent les habits d'une personne (Plagne). On n'aime pas non plus entendre certains miaulements angoissés des chats pendant les belles nuits de printemps et le pic frapper à la porte. L'horloge de la mort est le bruit d'un petit insecte qui frappe à la paroi (on devrait l'appeler l'horloge de l'amour, car c'est le mâle qui appelle la femelle.)

Les *plantes* donnent aussi leurs signes de mort. Si les choux fleurissent (montent) ou si les choux et les haricots ont des feuilles blanches c'est indice de mort (Plagne).

Tous les *bruits étranges* peuvent être interprétés comme des signes de mort : ce sont, pense-t-on, les esprits qui viennent avertir un parent de son prochain départ et qui signalent leur présence par des craquements mystérieux. Craquements de planchers, de meubles, chute d'un corps qui tombe et interrompt le silence de la nuit. Un correspondant affirme „avoir entendu la nuit un terrible craquement qui l'a fait tressaillir : le lendemain son neveu mourait pendant qu'on sonnait la cloche de dix heures.“ Les bois de lit qui soupirent, la vaisselle qui se fêle toute seule, les vitres qui se brisent et les glaces qui se fendent ou tombent sans cause extérieure, la salière qui se renverse, la cloche du couvre-feu qui tinte „drôlement“, les verres à vin qui se partagent en deux sont des signes de mort. A Samplain, par exemple, trois verres à vin se fendirent successivement sur la fenêtre, le père mourait dans l'année. Quelques personnes ont entendu, avant un décès, les castagnettes de la mort ; il leur a paru qu'un être invisible faisait le tour de la chambre où reposait le mourant en jouant des castagnettes.

Certains *rêves* sont également interprétés comme des signes de mort. C'est signe de mort de rêver de fruits en une saison où ils ne mûrissent pas, surtout de fruits noirs et de bouquets blancs. De même si l'on rêve qu'on étend une lessive, qu'on assiste à une noce, à un convoi funèbre interminable ou qu'on parle à des défunts. Au contraire rêver qu'une personne vivante est morte, c'est lui prolonger la vie. Un correspondant a rêvé au moment de la naissance de son fils qu'il le voyait courir grand et fort. „Cela va mal aller !“ se dit-il. En effet l'enfant mourut en naissant. Les rêves, pense-t-on, sont souvent les révélations d'esprits trompeurs.

2^o Après la mort.

Le christianisme enseigne que le corps est l'habitable passager de l'âme et qu'une fois l'âme envolée, le corps n'est plus qu'un vê-

tement souillé qu'il faut se hâter de faire disparaître. Au contraire les vieilles religions animistes et païennes attribuent au corps une valeur même après la mort. ⁽¹⁾ Aussi toutes les coutumes qui ont trait à la toilette du mort, à la veillée du cadavre, aux précautions à prendre pendant que le mort est encore dans la maison, aux repas funèbres et aux cérémonies de deuil sont à étudier au point de vue du folklore.

La coutume d'*ouvrir la fenêtre* au moment où une personne meurt rappelle le temps où l'on croyait que l'âme avait besoin d'une ouverture pour s'en aller. Un vieillard d'un des petits villages de la Paroisse de Tavannes qui ne pouvait pas mourir demanda qu'on ouvrît la fenêtre et aussitôt il passa de vie à trépas.

On retrouve dans notre Jura la coutume universellement répandue de couvrir les *miroirs* ou de les tourner sur les murs quand il y a un mort dans la maison. On agit ainsi parce que l'on craint qu'une âme vivante, sortie de son corps sous forme de reflet dans le miroir, ne soit enlevée par l'esprit du défunt qui passe pour rôder dans la maison jusqu'à l'enterrement. ⁽²⁾

C'est pour cette raison aussi qu'on *évite de dormir* dans la chambre mortuaire parce qu'on croit que l'âme du mort entraîne l'âme du dormeur. ⁽³⁾

On arrête parfois les *pendules*. On vide *l'eau* du seau „car l'âme du mort s'est lavée en partant„. On frappe contre la seille à choucroute et contre le tonneau à vin pour les empêcher de tourner.

Autrefois on brûlait la *paillasse* du mort ; cette coutume a disparu depuis l'introduction des matelas coûteux. Mais on enlève encore parfois un *morceau d'étoffe* à la paillasse qu'on noue autour d'un arbre ; quelquefois c'est un *linge* avec lequel on a essuyé la sueur du mort. Quand le morceau est pourri, le mort est délivré. L'auteur de ce travail a vu maintes fois de tels bandages aux arbres.

On associe les *bêtes* au deuil de la famille — reste sans doute des vieilles idées totémiques où les animaux ont des esprits comme les humains.

On ôte les *clochettes* du bétail quand quelqu'un est mort dans la maison — pour ne pas troubler les esprits. On informe les

⁽¹⁾ Voir sur la question de la mort dans les populations primitives le suggestif volume de Lévy-Bruhl „Les fonctions mentales dans les sociétés inférieures“, pages 321-335 et 352-396.

⁽²⁾ Voir à ce sujet Frazer „Le Rameau d'or“ Tome I, page 226.

⁽³⁾ Voir même volume page 192.

abeilles en frappant sur le rucher „Votre maître (ici le nom) est mort“ ; on met un crêpe aux ruches d'abeilles. On remarquera en passant le rôle des abeilles dans ces traditions de folklore.

La *toilette du mort* a une importance dans certains villages jurassiens qui ne cadre pas avec les idées chrétiennes et qui est une survivance des croyances animistes qui veulent que la conservation du corps soit nécessaire à la survie de l'âme.

On met au mort ses *habits de cérémonie*, on le *rase*. Dans certains villages, à la Montagne de Diesse par exemple, il y a des raseurs de morts : un étranger ayant voulu se faire raser, le „frater“ l'invita à se coucher, „car, dit-il, je ne rase que les morts.“ On ne met pas de *souliers* aux morts, mais la coutume s'est conservée dans quelques villages (district de Laufon et ailleurs de mettre des souliers à une femme morte en couches „pour qu'elle puisse revenir allaiter son enfant.“ ⁽¹⁾ On a aussi des *planches* spéciales où sont étendus les cadavres ; cela s'appelle „être sur le banc“ et on a l'idée que quand une personne est sur le banc un dimanche elle en „redemande“ une autre ; de même quand le mort reste mou. A Plagnes on attache les mains du mort avec un ruban de deuil.

Autrefois les parents ou les voisins *veillaient* les morts (cette coutume tend à disparaître). C'était une survivance d'un temps lointain où l'on croyait nécessaire de tenir compagnie au mort ou de le surveiller, son esprit n'étant pas éloigné. Dans ces veillées on récitait des chapelets ou l'on faisait des lectures pieuses. (On lisait la „Nourriture de l'âme.“) On buvait du café, parfois du vin. On avait parfois des terreurs : une nuit de veille, le lit sur lequel reposait le mort se mit à craquer. Heureusement le pasteur appelé en consultation déclara que les morts s'allongeaient et comme le lit était plutôt court il faisait entendre ce bruit.

C'est une coutume très répandue chez les primitifs de mettre *des aliments, des ustensiles dans les tombeaux*. Et c'est ainsi que nous ont été conservés tant d'objets précieux des civilisations passées.

Un docteur nous signale que dans un village du Val Terbi on met dans le cercueil d'une femme morte en couches une canne et un petit paquet de nourriture. On explique cela dans le peuple en disant qu'elle doit faire un plus long voyage que les autres. Reste évident d'une coutume qui s'étendait autrefois à tous les morts. Les vieux sépulcres exhumés à Moutier en font foi. On met dans les

⁽¹⁾ Voir au sujet des femmes mortes en couches les idées des peuples sauvages dans le *Manuel* de Chantepie de la Saussaye p. 32.

main du mort un crucifix et parfois chez les protestants une Bible sous sa tête. Quand passe un convoi funèbre, on ferme les magasins et les portes des maisons et l'on évite de se tenir sur le seuil par crainte des esprits voyageurs. Les personnes à qui une infirmité ou une maladie défendent de prendre part au convoi peuvent seules se tenir sur le pas de leur porte.

Les *repas funèbres* qui avaient une si grande importance autrefois ne subsistent plus guère aujourd'hui que dans certains villages campagnards et sont remplacés par des stations plus ou moins prolongées à l'auberge. Ces repas tiennent de près aux anciennes coutumes animistes de nourrir les morts ou de manger une dernière fois avec eux. Les Bretons, d'après Le Braz, ont conservé cette coutume et Frazer (*Rameau d'or* I, 279) la signale en Prusse et en Lithuanie où, dans certaines localités on réserve une chaise au défunt et on lui sert sa portion. (Grüneisen p. 142). Dans le Valais on place parfois sur la bière une coupe pleine de vin; tous les assistants y boivent après avoir préalablement heurté avec la coupe la bière du mort, comme pour lui porter une dernière santé (Bertholet p. 7; Aubert: *La vie après la mort* p. 26).

Nous n'avons rien de semblable dans le Jura. Dans certains villages, pourtant, on mange du pain et du fromage avec du vin dans la chambre mortuaire, à côté de la bière. Ce repas pris debout est-il une collation nécessaire ou une sorte de dernière communion avec le mort? Dans la Prévôté les repas d'enterrement s'appelaient en patois les *trintat*.

A Orvin et dans certains villages du Petit-Val, s'est conservée la coutume de porter aux vieillards leur part du repas d'enterrement. Ailleurs on fait des distributions de vivres ou d'argent aux indigents, derniers restes des repas du temps jadis. On signale un village de la Prévôté où l'habitude avait survécu de porter la santé du mort, à l'auberge, après l'ensevelissement. Grâce aux efforts des autorités ecclésiastiques, cette coutume a été abandonnée.

Dans le même ordre d'idées et toujours dans la pensée que l'esprit du mort est présent pendant les premières heures et pourrait facilement devenir vindicatif signalons les faits suivants: On a soin de sortir les morts de la maison les pieds les premiers — de peur qu'ils n'y rentrent. On n'emploie plus ce que les mourants ont entamé: bouteilles, remèdes, nourriture; il faut se hâter de les jeter.

Il est admis que les *habits de deuil* sont un reste des déguisements sous lesquels les primitifs dissimulaient leurs personnalités dans ces temps dangereux du deuil où l'esprit du mort, non encore

fixé dans sa suprême demeure, pouvait être nuisible aux vivants. Ces costumes funéraires tendent de plus en plus à disparaître de notre Jura. On se contente de revêtir pour les enterrements les habits du dimanche. Quelques villages ont pourtant conservé certaines pièces des anciens costumes de deuil : tubes pour les hommes, longs crêpes et mantes noires pour les femmes ; vêtements blancs pour les jeunes filles qui suivent le convoi d'une de leurs compagnes (ceci est plutôt le cas des villages catholiques), bonnets spéciaux pour les femmes âgées. A Genève, les parents revêtent des manteaux spéciaux qu'on loue pour les cérémonies funèbres. ⁽¹⁾

A deux moments précis, pendant la cérémonie funèbre, éclatent des *cris* et des *sanglots bruyants*. Ceux qui assistent souvent à des enterrements en ont fait la remarque. Ces deux moments sont : celui où la bière quitte la chambre mortuaire et celui où le cercueil est descendu dans la fosse. Nous reconnaissons volontiers que ce sont, pour les parents, des instants particulièrement douloureux ; mais plusieurs remarques personnelles nous font supposer qu'il y a autre chose que l'explosion spontanée de la douleur. Pourquoi ces cris ont-ils toujours lieu au même moment et sont-ils si brefs et si déchirants ? Pourquoi les personnes qui les ont poussés reprennent-elles aussitôt après leur calme et la conversation commencée ? N'est-ce pas là un reste des lamentations obligatoires que les primitifs croyaient nécessaires, le jour de l'enterrement, pour éloigner les mauvais esprits ou simplement pour calmer l'esprit du mort ? (voir Genèse 50. 10).

Dans plusieurs villages nous avons constaté personnellement la coutume d'*ouvrir* une dernière fois le cercueil, soit à la maison mortuaire, soit au cimetière, pour adresser un dernier adieu au disparu ou lui donner un dernier baiser. Le fils aîné prononce parfois le mot : „Que la terre te soit légère“ et jette une pelletée de terre. Les assistants disent : „Il est à l'abri“ que ce soit un brave homme ou un pécheur endurci. Puis le moment vient où l'on dresse sur la tombe une pierre avec le nom du défunt et un beau verset biblique et l'on dit : „Mon père, ma mère, est là.“

En regard de ces coutumes funèbres modernes, nous mettrons les lignes suivantes empruntées au beau volume de Fustel de Coulanges „La cité antique.“ (chap. 1^{er}.)

„C'était chez les Romains une coutume, à la fin de la cérémonie funèbre, d'appeler trois fois l'âme du mort par le nom qu'il

(1) Cette coutume qui existait autrefois au Jura (à Moutier) a disparu.

avait porté. On lui souhaitait de vivre heureux sous la terre. Trois fois on lui disait : Porte-toi bien ! On ajoutait : Que la terre te soit légère ! Tant on croyait que l'être allait continuer à vivre sous cette terre et qu'il conserverait le sentiment du bien-être et de la souffrance ! On écrivait sur le tombeau que l'homme reposait là ; expression qui a survécu à ces croyances et qui de siècle en siècle est arrivée jusqu'à nous."

CHAP. IV^e

Les vieilles croyances d'autrefois

Est-il resté quelque chose des anciens cultes et des vieilles croyances pré-chrétiennes dans notre Jura ? c'est la question que nous avons à examiner pour terminer notre étude sur le Folklore jurassien.

Pour ce qui concerne les *anciens cultes* la réponse sera brève : il n'en reste rien. Tout ce qui faisait la vie cultuelle des populations qui ont habité nos contrées avant le triomphe du christianisme a disparu. Et cela se comprend aisément, les prêtres et les temples païens ayant été chassés et détruits, le culte a disparu ; il n'est plus question ni de sacrifices ni de cette charmante coutume des Druides de cueillir le gui des chênes avec des faucilles d'or.

Seuls *certains lieux* et *certains monuments destinés au culte* ont bravé les siècles. A ceux qui voudraient les étudier nous recommandons pour la Suisse en général : *Viollier* „Essai sur les sites funéraires en Suisse des origines à la conquête romaine“ ; du même auteur : „Sépulcres du second âge du fer sur le plateau suisse“. *Troyon* : „Monuments de l'antiquité.“ *Vionnet* : „Les monuments préhistoriques de la Suisse occidentale et de la Savoie.“ etc. et pour le Jura bernois l'excellent article de M. l'abbé A. Daucourt dans les „Archives de traditions populaires“ année 1903, intitulé „Traditions populaires jurassiennes.“

Pour ce qui concerne les *vieilles croyances pré-chrétiennes*, nous sommes mieux renseignés, car si les cultes dépendent des prêtres, les croyances s'inscrivent trop profondément dans l'âme populaire pour disparaître avec eux. Malgré le triomphe du christianisme, nombre d'idées et de croyances animistes sont restées dans le subconscient du peuple (car il y a un subconscient de la société comme de l'individu).

Mais pour que notre enquête sur ces vieilles croyances soit

quelque peu fructueuse deux conditions sont essentielles : Tout d'abord *s'adresser aux populations autochtones de notre Jura*. On négligera donc les grands villages industriels, vraies tours de Babel modernes, pour s'adresser aux habitants des villages campagnards, aux bourgeois de nos anciennes communes qui ont gardé les mœurs et les idées „du bon vieux temps.“ Et en second lieu on aura soin de *ne pas isoler ces recherches*, mais de les faire entrer dans le grand courant des études ethnographiques qui occupent à l'heure actuelle tant de savants de tous les pays. L'on se souviendra en particulier qu'en dehors du christianisme la croyance aux esprits est générale et que c'est elle qu'on appelle l'„*animisme*.“ Le christianisme est étranger à ce genre de service et à cette cohabitation des esprits des morts avec les vivants ; aussi quand nous rencontrerons ces croyances et ces traditions serons-nous assurés d'avoir à faire à des débris encore vivants des religions disparues. Grâce à ces débris il sera possible de se faire une idée des religions mortes, comme le savant naturaliste Cuvier reconstruisait les animaux antédiluviens sur le simple examen de quelques os des mammoths ou des ichtyosaures. Nous ne négligerons pas non plus les belles études de la grande école sociologique française (dont le chef Emile Durkheim vient de mourir à Paris) sur le *totémisme*, cette vieille forme sociale et religieuse qui a été plus généralement répandue qu'on ne l'avait cru tout d'abord.

1° La croyance aux *revenants* est évidemment un reste de l'animisme ancestral. Elle est encore assez généralement répandue dans nos campagnes. Elle disparaît par contre de nos villages industriels : les maisons modernes et l'électricité qui éclaire jusqu'aux moindres recoins de nos appartements ne lui sont pas favorables. C'est une croyance qui convenait plus aux temps d'obscurité intérieure et extérieure qu'à notre siècle ; il en reste cependant de nombreuses traces dans nos campagnes. La plupart de nos villages jurassiens ont une ou deux maisons hantées, c'est-à-dire où les esprits reviennent à certains moments. Citons quelques exemples qui pourraient être multipliés.

Dans certains villages de la Montagne de Diesse on parle de maisons hantées : une vieille demeure du commencement du 16^e siècle dont la tour sert d'escalier est visitée par un esprit ; plusieurs personnes l'ont vu monter mais jamais redescendre : il avait la forme d'un homme vêtu de gris. On a cru reconnaître un ancien propriétaire de la maison disparu dans des conditions mystérieuses.

Il est à remarquer que les revenants sont presque toujours des

morts qui n'ont pas été enterrés ou dont la fin a été entourée de mystères : leur sommeil est troublé. Fustel de Coulanges a relevé ce fait chez les païens de l'antiquité (La Cité antique Ch. I, p. 10 et 18, édition Hachette.)

Un petit grenier attenant à la cure de Nods et aujourd'hui détruit était jadis visité par un charpentier. Le veilleur de nuit et les lessiveuses qui allaient couler la lessive vers deux heures du matin l'ont souvent entendu travailler : scie et rabot étaient à l'œuvre.

A Diesse au lieu dit les Epinettes, petite colline à l'est du village, des revenants en antiques vêtements se promènent à certaines époques de l'année.

Dans l'*Erguel* le château de ce nom est le centre de plusieurs légendes se rapportant aux revenants ; on cite en particulier celle de la châtelaine Philippine morte de faim parce qu'elle était aimée par un homme que ses parents n'agréaient pas.

Une cure du district de Courtelary — qu'il n'est pas nécessaire de désigner ici, voit revenir de temps à autre dans sa remise un vieux pasteur. Un de ses successeurs qui a voulu profiter de sa visite un jour qu'elle lui était signalée par un paroissien superstitieux n'a trouvé dans la remise hantée... qu'un voleur de bois. Ce qui n'a pas empêché la croyance de se maintenir.

Une autre cure est hantée par des revenants ; on a vu à plusieurs reprises dans la chambre qu'ils préfèrent un homme assis à table et écrivant. Dans la chambre voisine des lits d'enfants ont été déplacés à plusieurs reprises par des mains mystérieuses...

Il est intéressant de noter en passant combien les cures servent souvent de points de mire à ces idées superstitieuses, sans doute à cause de leur caractère ancien et aussi peut-être à cause du mystère qui s'attache aux choses religieuses.

Dans la Prévôté de Moutier, on signale quantité de croyances analogues aussi bien dans le Grand-Val lui-même que dans le Petit-Val. Quelques exemples typiques suffiront :

Dans une vieille maison d'une importante localité un esprit habite les combles : par les temps d'orage il signale sa présence en ouvrant brusquement les portes et en mettant en branle une vieille horloge reléguée depuis longtemps au galetas.

Dans le même village une dame rêva d'un homme sans tête. Une tireuse de cartes consultée conseilla d'attacher un bouc noir à l'écurie et affirma que quand le bouc périrait l'esprit partirait. La pauvre bête avant de périr de faim poussa des cris épouvantables qui effrayèrent l'esprit. En démolissant la maison on a trouvé dans

les fondations un cadavre sans tête. Dans le Petit-Val on signale à Monible une maison hantée ; à Semplain plusieurs personnes encore vivantes ont vu l'homme à la perche. Elles l'ont décrit comme un vieillard à longs cheveux portant une grosse perche à char de 2 m. 1/2 sur la tête. Une fois il se tenait sur un tas de bois, une autre fois devant un „clédar“. Sa présence s'annonçait souvent par un grand vent. Il avait la spécialité de mettre deux bêtes dans le même lien à l'étable et savait ouvrir la „taclette“ des portes d'écurie.

Dans les environs de Bienne il y a un lieu hanté par un esprit. Une famille qui passait par là, à la tombée de la nuit, entendit aboyer un petit chien : s'étant retournés, les membres de la famille ne virent pas de chiens, mais seulement un vieillard avec une cape en fourrure à l'ancienne mode, qui disparut peu après.

Les cris d'enfants, petits esprits vagabonds, s'entendent parfois dans les pâturages à la tombée de la nuit. On envisage en général ces cris comme des mauvais signes : présages d'ouragans, de neiges précoces, etc. Vous trouvez la même remarque dans „les Traditions et légendes de la Suisse Romande“ (p. 247).

2° Un autre genre de revenants, d'un caractère un peu plus mystérieux, ce sont les *apparitions d'animaux*. C'est là quelque chose d'assez fréquent dans le folklore jurassien ; nos correspondants nous signalent de toutes les parties du Jura Sud de telles apparitions ; nous savons que le Jura Nord les connaît aussi. Il nous est impossible de citer toutes celles qui nous ont été communiquées, nous nous bornerons à enregistrer les plus typiques.

Entre Tavannes et les Genevez, un homme respectable a été poursuivi, pendant toute une promenade, par un cheval harnaché mais sans grelot dont il entendait parfaitement le trot derrière lui mais qu'il ne parvint pas à apercevoir.

Entre Grandval et Belprahon, au „clédar“ on voit parfois un cheval blanc trotter et lancer du feu (est-ce de ses naseaux ou de ses fers, c'est ce qu'on n'a pas élucidé).

A la prairie des Tombets, un chien ferré suit les passants et les revenants y prennent leurs ébats. Il est à remarquer que presque chaque village a un lieu-dit peuplé de revenants et de fantômes.

A la Ferrière, un chat noir hantant une grange était considéré comme l'âme en peine de l'ancien propriétaire.

Dans le Petit-Val, on a vu une chèvre portant deux perches, une sur chaque corne (digne pendant de l'homme à la perche).

Dans les environs de Moutier, une hirondelle visitait la grange d'un agriculteur et pendant ce temps trois bêtes étaient malades à

l'écurie. Une vieille sorcière lui dit : „C'est la faute de cette hirondelle, ne voyez-vous pas comme elle vous cajole?“ Il la chassa avec une formule qu'il tenait de sa mère : „Si tu es de Dieu, reste; si tu es du Diable, au nom de Jésus de Nazareth, va-t'en!“ Elle s'en alla pour ne plus revenir et les bêtes guérèrent.

Cette histoire est d'autant plus remarquable qu'en général on dit que les hirondelles portent bonheur aux maisons qui les accueillent. On signale également dans un autre village le fait étrange d'une calèche attelée de trois chevaux qui aurait été vue par plusieurs personnes sortir de la fenêtre d'un galetas et s'élancer dans le grand chemin.

3° Certains types de revenants ont passé au rang de *personnalités définies*.

La *fée ou tante Arie* ou *Airie* est une fée jurassienne qu'on trouve parfois se baignant dans les sources, mais elle peut se changer en serpent et punir l'indiscret qui surveille ses ébats.

La *chauche-vieille* donne le cauchemar aux hommes et chevauche la nuit sur un cheval aveugle.

Entre chien et loup il faut se méfier d'un *homme vêtu de vert* et d'un *chat noir*; l'homme est le Diable, presque toujours en vert dans les procès de sorcellerie et nommé à cause de cela Perroquet ou Pierrasset (persil) et le chat est une sorcière allant au sabbat sous son déguisement le plus connu. Mais ici le Diable — comme d'ailleurs au moyen-âge — est l'héritier, non du Satan de la Bible, mais des mauvais esprits du temps de l'animisme.

Le *nilon* ou *yûtan* (Val de Tavannes) est un lutin assez inoffensif mais qu'on ne rencontre pas avec plaisir.

Le *follaton* s'aperçoit sur les cimetières ou dans les lieux marécageux. C'est le proche parent des feux-follets dus au dégagement des gaz d'animaux ou de végétaux en décomposition.

Le *mânô* et le *bobé* sont les croquemitaines des montagnes du Jura qui n'effraient plus personne aujourd'hui — pas même les enfants.

L'ârôde est la dame de Noël.

La *vouivre* et le *casserou* sont des esprits pervers qui cherchent à nuire aux voyageurs attardés dans les montagnes et les pâtures.

Le *servant* est le génie des hautes montagnes et comme son nom l'indique il ne demande qu'à rendre service aux vaillants montagnons.

Signalons en terminant le *chasseur maudit* du Chasseral dont

la légende a été décrite dans une brochure malheureusement introuvable aujourd'hui qui mériterait d'être réimprimée „Notice historique sur la Montagne de Diesse“ par M. le pasteur Ed. Besson. Ces récits de grandes chasses et de chasseurs maudits sont d'ailleurs de tous les temps et de tous les pays.

CHAP. V^e

Conclusion

Est-il possible avec ces quelques débris de coutumes et de croyances antiques qui se transmettent à travers les siècles de se faire une idée de la vie sociale et religieuse des populations qui habitaient notre pays dans les siècles qui ont précédé le triomphe du christianisme?

Non, à elles seules ces coutumes et ces croyances ne suffiraient pas. Mais elles apportent leur pierre à la construction de cet édifice qui s'appelle l'histoire du passé. A côté de la linguistique, de l'histoire, de l'archéologie, de la paléontologie, le folklore apporte une précieuse contribution à l'étude du passé et nous ne devons pas oublier que de l'avis de tous les savants le grand folkloriste allemand W. Mannhardt a révolutionné l'histoire des religions.

Les quatre chapitres de notre travail nous montrent quels sont, au sein de nos populations jurassiennes, les héritages des temps pré-chrétiens. La magie a encore des adeptes nombreux et convaincus; les vieilles fêtes païennes ont la vie dure et réapparaissent quand les Eglises chrétiennes relâchent leur surveillance; enfin les coutumes funèbres et la vieille théologie animiste sont là pour nous montrer que la croyance aux esprits est encore la religion d'un grand nombre de nos concitoyens.

Oui, certes l'animisme, c'est-à-dire la croyance aux esprits, fut dans nos contrées, comme ailleurs, la base fondamentale de la foi, religieuse des peuples païens qui ont habité nos pays. Pourtant il est une chose qui nous a frappé dans les exemples que nous avons étudiés, c'est le rôle considérable attribué aux apparitions d'animaux — surtout d'animaux domestiques. Ici c'est un chien ferré, là un cheval blanc, là un bouc, une hirondelle, un chat noir, une chèvre à perche, etc. Cela rappelle que dans la plupart des procès de sorcellerie qui ont eu lieu chez nous, le Diable apparaît sous la forme d'un bouc ou d'un chien noir, etc. Et je n'oublie pas que dans ses „Légendes des Alpes vaudoises“ Alfred Cérésolle et avec lui Mario

dans son „Génie des Alpes valaisannes“ signalent des troupeaux mystérieux qui parcourent les Alpes, fantastiques apparitions de revenants de l'espèce animale.

Je me hasarde à formuler une hypothèse — avec toute la réserve que m'impose mon ignorance — à savoir que dans le Jura et dans la Suisse en général, pays d'élevage de bétail, l'antique animisme s'est présenté sous une forme totémique. On sait que le totémisme est cette forme religieuse et sociale qui mit intimement le monde des animaux au monde des hommes et personnifie la tribu ou le clan dans un symbole animal. Emile Durkheim en a donné une description approfondie dans son beau volume intitulé: „Les formes élémentaires de la vie religieuse; le système totémique en Australie.“

Qui sait si, chez nous, ces débris de traditions et de légendes se rapportant aux animaux-esprits que nos paysans rencontrent encore parfois au clédar des pâturages ou dans le sanctuaire des granges, ne sont pas des survivances du totémisme ancestral?

Au fond, cette vieille religion qui précéda le christianisme et qu'on appelle le druidisme, mélangée plus tard de paganisme romain, est peu connue. Ce serait une étude fructueuse pour l'histoire de notre passé que de collectionner toutes les traditions, coutumes et idées qu'on appelle le folklore (et dont nous avons donné seulement quelques spécimens) et d'y ajouter les traditions, légendes, procès de sorcellerie, actes de justice, restes des cultes et des monuments antiques, vieux documents de nos archives, etc. On verrait alors sans doute sourdre un passé intéressant et singulièrement vivant. Ces recherches ne devraient pas être renvoyées, car tout ce vieux passé s'efface rapidement des mémoires et des souvenirs.

Quand les vieilles coutumes et les anciennes traditions disparaissent, le poète ressent quelque mélancolie et répète avec François Villon: „Mais où sont les neiges d'antan?“ Mais le citoyen d'un pays de progrès comme le nôtre et le chrétien convaincu se réjouissent de la disparition de ces superstitions et de ces cauchemars qui troublaient nos ancêtres quand venait la nuit et quand venait la mort et saluent avec satisfaction le triomphe de la foi chrétienne et de l'instruction populaire.

